

Charte éthique de Realease capital



La charte éthique mise en place par Realease capital est l'expression d'une démarche volontaire de progrès, visant à relever les défis de demain et concilier les aspects sociaux, économiques et écologiques. Elle donne tout son sens aux valeurs qui animent l'entreprise depuis 1986 : expertise, agilité, bienveillance, ambition, éthique.



Realease encourage l'application de ces principes au-delà de l'entreprise, à ses parties prenantes, clients et partenaires. Les principes édictés dans cette charte définissent un standard commun d'exigences éthiques qui bien sûr n'est pas limitatif.

Chaque collaborateur devra adapter ses comportements dans le respect des principes fondamentaux et avec bon sens.

Le non-respect de ces principes sera considéré comme une faute qui pourra être sanctionnée.

Une entreprise en gagée et socialement responsable.

Notre politique d'achats responsables intègre les enjeux suivants :

- Veiller à l'égalité des chances professionnelles : chacun doit être respecté en tant qu'individu et le mérite reconnu
- Exclure toute forme de discrimination qu'elle soit sexuelle, de son origine, de ses convictions ou opinions
- Refuser toute forme de harcèlement à l'encontre d'un individu
- Encourager la diversité



Realease capital s'est fixé des objectifs élevés pour que chaque collaborateur ait droit à un environnement de travail sain, sûr et sans risque et un lieu d'épanouissement professionnel.

Parmi ces objectifs:

- Accompagner le développement des collaborateurs en favorisant leur formation et la gestion des carrières
- Respecter la vie privée de ses collaborateurs, clients et partenaires et les inciter à maintenir un juste équilibre entre vie professionnelle et vie privée
- Encourager toute démarche visant à améliorer le bien-être au travail
- Tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité au travail et notamment prévenir les risques en matière de santé

Intègre et loyale dans la conduite des affaires

Realease capital est une société commerciale qui engage ses clients sur plusieurs années, par le biais de contrats de location financière. Sa pérennité passe par une vigilance accrue et par un sens fort de la déontologie.



Realease va plus loin que le respect des seuls principes fondamentaux et souhaite garantir un haut niveau de qualité et de transparence dans la gestion de ses affaires.

- Protection des données : Realease respecte les principes RGPD de protection des données à tous les niveaux : collaborateurs, clients, partenaires, projets. Une clause RGPD est intégrée aux conditions générales des contrats de location
- Concurrence loyale : respect des règles de concurrence loyale
- Lutte contre la corruption :
 - Duplication du modèle bancaire concernant la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
 - Contrôle des notes de frais par la hiérarchie
 - Renforcement du contrôle des commissions uniquement versées dans le cadre d'apport d'affaires. Dans la majorité des cas le calcul et les modalités de versement sont prévus dans des protocoles de partenariat
- Gestion des risques : vigilance renforcée pour éviter les fausses demandes de financement et les fraudes
- Intégration de critères éthiques par le comité des agréments dans les décisions d'acceptation des projets, partenaires ou clients
- Engagements pour la cybersécurité avec la mise en œuvre d'une PSSI
- Politique d'achats responsables (avec un code de bonne conduite transmis aux principaux fournisseurs et partenaires)

Realease capital est membre actif du Cercle des Loueurs Indépendants, qui regroupe plus de 30 sociétés indépendantes de la location financière et à ce titre a signé la Charte Qualité du Cercle avec des engagements de déontologie dans l'exercice du métier de Loueur.

Intégrant les enjeux de développement durable

Dans le cadre de ses activités mais aussi au sein des équipes, la dimension écologique et environnementale fait partie de l'AVV de l'entreprise. Cette dimension green intervient à tous les niveaux de l'offre commerciale et notamment par :

- Le financement d'équipements pour la collecte et la valorisation des déchets
- La création d'une offre de location L2E, Location Efficacité Energétique, qui accompagne les clients dans leur projet d'équipements visant à réduire les consommations d'énergie (compresseurs, groupes froid, éclairages LED, etc....)
- La valorisation de CEE (certificats d'économie d'énergie)
- Le financement d'équipements de visio-conférences
- La gestion de la fin des contrats avec une priorité donnée au ré-emploi et l'optimisation de l'offre brokerage



En interne, l'entreprise respecte l'environnement et s'efforce de minimiser son impact écologique. Elle prévoit la rédaction d'un code des bonnes pratiques à l'usage de ses collaborateurs.

Elle encourage toute initiative ou action dans ce sens et s'engage notamment à :

- Réduire les consommations de son parc véhicules en favorisant le renouvellement par des véhicules hybrides ou électriques + formation des collaborateurs à l'éco-conduite
- Réduire la production de papier avec la mise en place du contrat électronique
- Favoriser la collecte et le recyclage du papier sur ses sites
- Renouveler les éclairages des sites pas des éclairages LED moins énergivores

Enfin, l'entreprise est partenaire national depuis 2017 de la FEIDEREC, Fédération Nationale des Entreprises de Recyclage et détient une participation minoritaire chez LEMON ENERGY, start up de l'efficacité énergétique.

Soucieuse de la satisfaction des parties prenantes

L'ensemble des collaborateurs du Groupe Realease est responsable vis-à-vis des partenaires et clients qui utilisent nos services. Les relations que nous entretenons avec eux doivent être guidées par le respect mutuel.

Pour répondre à leurs attentes, nous sommes amenés à toujours fournir un haut niveau de qualité. Nous nous devons :

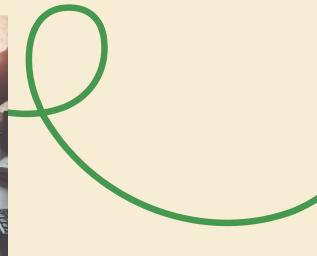
- De leur proposer des services et offres adaptés à leurs besoins et attentes
- De les informer régulièrement sur le parc installé ou géré et leur mettre à disposition des outils pour leur suivi interne
- D'imaginer des programmes ou offres innovantes répondant à leurs attentes
- De mesurer leur satisfaction régulièrement par le biais de questionnaires

Realease capital entend également mériter la confiance de ses investisseurs avec un objectif qui est d'assurer la rentabilité de leur investissement et la pérennité de l'entreprise.

Nous nous engageons auprès de nos investisseurs à :

- Leur assurer une information précise, claire et transparente
- Dialoguer avec eux dans le respect







22 Quai Gallieni – CS 80064 | 92156 Suresnes Cedex +33(0)1 46 88 04 00 | contact@realease-capital.fr

SIRET: 477 564 066 00066 | TVA Intracommunautaire: FR76 477 564 066

SAS au capital de 3 540 400 € | APE : 7739Z - N° ORIAS : 13009959